

DÉPARTEMENT DU CANTAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL D'ARCOMIE

Séance du 4 DECEMBRE 2025

Conseillers en exercice : 19 Présents : 13 Absents : 4 Pouvoirs : 2 Votants : 15

L'an deux mille vingt cinq et le 4 Décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de VAL D'ARCOMIE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale de Val d'Arcomie, sous la présidence de Monsieur Romuald RIVIERI Maire de VAL d'ARCOMIE.

Etaient présents : MM RIVIERE Romuald (Maire), FALCON Christiane, BAUMELLE Christophe, ARCHER Jean-Sébastien, HUGON Hervé, THOMAS Vincent (Adjoints), PASCAL Brigitte, MOULIADE Gérard, CHASTANG Jean-Claude, TROULIER Stéphane, DELMAS Sébastien, ROUSSEL Robert et DELMAS Véronique.

Absents excusés : VIGIER Arnaud et TONDUT David

Absents : CHASTANG Julien et FRONTINI Cécile

Pouvoirs : Samuel MAGNE donne pouvoir à Stéphane TROULIER

Joëlle MALLET donne pouvoir à Hervé HUGON

Madame Christiane FALCON a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET : TARIFS 2026- Tarifs locations sur la commune et annexes.

RAPPORTEUR : THOMAS Vincent

Monsieur le Rapporteur expose au Conseil Municipal la nécessité de fixer les différents tarifs de locations et annexes de la Commune de Val d'Arcomie, applicables au 1^{er} Janvier 2026.

A ce titre, il est proposé les tarifs suivants :

- **TARIFS 2026** en document annexe.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré :

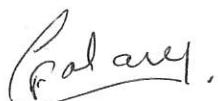
- **VALIDE** les **TARIFS 2026** exposés ci-dessus ; les contrats de location seront rédigé conformément à ces nouveaux tarifs.

POUR : 15 voix

Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

LE MAIRE
RIVIERE Romuald

La Secrétaire de séance
FALCON Christiane



Le Maire certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publiée le 11/12/2025
qu'il n'a pas été présenté d'observations et que la convocation avait été faite le 27/11/2025
Le présent extrait a été transmis à Monsieur le Sous-Préfet de SAINT-FLOUR, le



TARIFS 2026 TOURISME

(APPLICABLES DU 01.01.2026 AU 31.12.2026)

LOCATIONS GITE DE FRANCE SAINT-JUST

Location des gîtes, chalets et bungalows communaux : Location du samedi au samedi en saison

- Gîtes n° 677 et 678 :

Vacances de Février, Printemps, Toussaint et Noël * :	220,00 €
Moyenne saison * :	200,00 €
Haute saison * :	350,00 €
Très haute saison * :	400,00 €
Basse saison * :	180,00 €
Forfait Location week-end (2 nuits) ** :	100,00 €
Tarif 1 nuit seule (hors haute et très haute saison)	75,00 €

- Gîtes n° 679, 680, 681 et 682 :

Vacances de Février, Printemps, Toussaint et Noël * :	240,00 €
Moyenne saison * :	230,00 €
Haute saison * :	370,00 €
Très haute saison * :	430,00 €
Basse saison * :	210,00 €
Forfait Location week-end (1 ou 2 nuits)** :	110,00 €

- Gîte n° 687 :

Vacances de Février, Printemps, Toussaint et Noël * :	330,00 €
Moyenne saison * :	300,00 €
Haute saison * :	460,00 €
Très haute saison * :	520,00 €
Basse saison * :	270,00 €
Forfait Location week-end (1 ou 2 nuits)** :	140,00 €

- Chalet n° 765 :

Vacances de Noël, Février, Printemps et Toussaint * :	260,00 €
Moyenne saison * :	250,00 €
Haute saison * :	380,00 €
Très haute saison * :	420,00 €
Basse saison * :	220,00 €
Forfait Location week-end (2 nuits) ** :	100,00 €
Tarif 1 nuit seule (hors haute et très haute saison)	75,00 €

- Chalets n° 777 et 798 :

Vacances de Noël, Février, Printemps et Toussaint * :	240,00 €
Moyenne saison * :	230,00 €
Haute saison * :	360,00 €
Très haute saison * :	400,00 €
Basse saison * :	200,00 €
Forfait Location week-end (1 ou 2 nuits) ** :	100,00 €

- Chalets n° 872 et 896 :

Vacances de Février, Printemps, Toussaint et Noël * :	300,00 €
Moyenne saison * :	290,00 €
Haute saison * :	440,00 €
Très haute saison * :	490,00 €
Basse saison * :	260,00 €
Forfait Location week-end (1 ou 2 nuits)** :	120,00 €

- Bungalows (Mobil-homes) n° 2001 à 2006

Vacances de Février, Printemps, Toussaint et Noël * :	290,00 €
Moyenne saison * :	280,00 €
Haute saison * :	430,00 €
Très haute saison * :	480,00 €
Basse saison * :	270,00 €
Forfait Location week-end (2 nuits) ** :	110,00 €
Tarif 1 nuit seule (hors haute et très haute saison)	80,00 €

LOCATIONS GITE DE FRANCE SAINT-MARC

- Gîte n° 791 : Location du dimanche au dimanche en saison

Vacances de Février, Printemps, Toussaint et Noël * :	240,00 €
Moyenne saison * :	220,00 €
Haute saison * :	310,00 €
Très haute saison * :	360,00 €
Basse saison * :	200,00 €
Forfait Location week-end (1 ou 2 nuits)** :	120,00 €

Dates

(*) Tarif applicables aux dates :

Période du **Tarif Vacances** : f

- vacances de février du 07.02.2026 au 06.03.2026,
- vacances de printemps du 04.04.2026 au 01.05.2026,
- vacances de Toussaint du 17.10.2026 au 30.10.2026,
- vacances de Noël 2026 du 19.12.2026 au 01.01.2027.

Période du **Tarif Moyenne saison** : du 02.05.2026 au 03.07.2026 et du 29.08.2026 au 16.10.2026

Période du **Tarif Haute Saison** : du 04.07.2026 au 17.07.2026 et du 22.08.2026 au 28.08.2026

Période du **Tarif Très haute Saison** : du 18.07.2026 au 21.08.2026

Période du **Tarif Basse Saison** : Autres Périodes

(Fermeture des chalets et bungalows en période hivernale)

(**) Tarif forfaitaire pour 1 ou 2 nuits. Pas de tarif pour 1 nuit sauf cas spécifique mentionné. Valable hors haute et très haute saison. Les nuits supplémentaires (3 à 5 nuits) sont calculées au prorata du tarif de la période concernée (1/7^{ème} de la semaine par nuit supplémentaire)

Pour tout séjour de 2 semaines minimum hors période haute saison et très haute saison, promotion de 30% de réduction sur la 2^{ème} semaine dans certains cas.

L'accès gratuit à la piscine de St Just pendant les heures d'ouverture au public est inclus dans ces tarifs de location. Fermeture piscine 1 jour par semaine. Piscine ouverte en juillet et août seulement (dates exactes précisées ultérieurement).

En outre, ce tarif comprend la fourniture de 4 kw/h d'électricité par jour et d'une demi-bouteille de gaz par semaine, les consommations supplémentaires d'électricité étant réglées par les locataires au prix de 0,40 € le kWh (Heure creuse et heure pleine sans distinction). Un quart de stère de bois sera fourni gratuitement pour tout séjour dans les gîtes 677 à 682, le quart de stère supplémentaire sera facturé 20 €.

Pour toute réservation, il est demandé le versement d'un acompte correspondant à 25 % du montant de la location. Un dépôt de garantie d'un montant de 200 € est demandé à l'arrivée pour la partie matériel. Une caution ménage de 90 euros est demandé à l'arrivée. Un état des lieux est réalisé à l'arrivée et au départ du client.

La réservation en ligne, avec paiement en ligne et cautions par carte bleue est ouverte sur le site internet de gîte de France. Dans ce cas, le paiement est demandé au moment de la réservation, et est encaissé directement pour toute réservation moins de 30 jours avant le séjour. Les cautions sont également perceptibles en ligne.

* * *

Autres Tarifs Gîtes communaux

La taxe de séjour est applicable à l'année à partir de 18 ans. Tarifs fixé par Saint Flour Communauté

Forfait ménage : 70 €
(à commander au moment de la réservation)

Forfait animaux : 20 €/animal

Location de draps et linge de maison :

* draps (prix par personne) : 4,50 €
* linge de toilette (prix par lot) : 5,00 €

(à commander au moment de la réservation)

EMPLACEMENT CAMPING SAINT-JUST ET CAMPING FAVEROLLES

**Saint Just : Camping ouvert de mai à septembre pour les campeurs de passage,
de Pâques à Toussaint pour les locations d'emplacement résident**

**Faverolles : Camping ouvert du 1^{er} mai au 30 septembre pour les campeurs de passage,
de Pâques à Toussaint pour les locations d'emplacement résident**

Location emplacements nus au Camping :

	<i>Haute Saison</i> (du 04.07.2026 au 21.08.2026)	<i>Autres Périodes</i>
Forfait 2 personnes* (par jour)	14,50 €	11,00 €
Personne supplémentaire (par jour)	4,00 €	2,50 €
Enfant de moins de six ans :	Gratuit	Gratuit
Branchemet électrique (10A 220V) :	4,00 €	4,00 €
Véhicule supplémentaire à l'intérieur du camping (par jour)	2,00 €	2,00 €
Camping-car : branchement fontaine (par branchement)	2,00 €	2,00 €
Réduction mobilité douce (sur redevance camping) **	-2,00 €	-2,00 €
Garage mort par jour (plus branchement électrique le cas échéant)	4,50 €	6,00 € Pas de garage mort du 20/07 au 15/08

(*) : avec 1 véhicule motorisé + 1 caravane ou remorque (ou 2 motos)

(**) Réduction mobilité douce (sur redevance camping - par jour) pour les séjours Vélo ou Rando sans véhicule motorisé

Location emplacements Aire de Camping-car Saint Just (sans accès sanitaire) :

	<i>Haute Saison</i> (du 04.07.2026 au 21.08.2026)	<i>Autres Périodes</i>
Formule « Stop Accueil camping-car » * 1 seule nuit pour 1 ou 2 personnes avec électricité	11,00 €	9,50 €
Personne supplémentaire	1,00 €	1,00 €
Enfant de moins de six ans :	gratuit	gratuit

(*) Au-delà de la 1^{ère} nuit application des tarifs normaux du camping

Passage borne camping car Saint Just ou Faverolles

Monnayeur 2,00 €

Les arrivées sur les emplacements de camping ou emplacement Stop Camping Car se font à partir de 15h00. Les départs se font jusqu'à 12h00 maximum.

Autres tarifs Camping

Taxe de séjour applicable à l'année à partir de 18 ans

Jeton "Laverie Automatique" :

- 1 lavage	4,00 €
- 1 séchage (cycle de 8mn)	1,00 €

Accès piscine gratuit pendant les heures d'ouverture au public pour les résidents du camping et des gîtes municipaux.

Réduction de 15% sur les redevances camping pour un séjour long à partir de la 8ème nuit (hors électricité, laverie et garage mort)

Location réfrigérateur : 5 €/jour

Location barbecue : 5 €/jour

Caution prêt de matériel :

- Ballon : 10 €
- Prêt matériel bébé : 50 €
- Prise : 30 €
- Rallonge : 50 €
- Réfrigérateur : 100 €

Réservation d'un emplacement en ligne ou par courrier : 30 % du séjour à titre d'acompte.

Paiement de la location le jour de l'arrivée (ou le lendemain matin au cas par cas), avec possibilité de paiement en ligne. Dans le cas d'une location long séjour (14 nuitées et plus), une fraction du paiement du séjour sera demandée à l'arrivée.

Le séjour d'une personne supplémentaire (visiteur) sur l'emplacement d'un client devra être signalé à la réception avant son arrivée et sera facturé comme personne supplémentaire.

Lors d'un séjour écourté à l'initiative du client, la fin de séjour ne pourra être remboursée que dans des cas bien particuliers et sur présentation d'un justificatif (maladie, décès d'un proche, hospitalisation d'un proche...).

Réservation par plateforme de réservation en ligne : les tarifs de location d'un emplacement peuvent être majorés jusqu'à 15 % (frais de service)

Location des emplacements à l'année Saint Just :

Location emplacement mobil-home privé à l'année* : 994,00 € (*taxe de séjour non comprise*)

Véhicule supplémentaire à l'intérieur du camping (tarif journalier) : 2,00 €

Forfait branchement (à l'installation) : 200,00 €

Tarif électricité (le kWh TTC) : 0,30 €

Location des emplacements à l'année Faverolles :

Location emplacement mobil-home privé à l'année * : 994,00 € (*taxe de séjour non comprise*)
Location emplacement caravane privée à l'année * : 685,00 € (*taxe de séjour non comprise*)

(Les locataires ayant un bateau au club Motonautisme payent la taxe au club et non au camping)

Location des emplacements à l'année : accès à votre mobil home autorisé à partir des vacances scolaires de Pâques, et jusqu'à la fin des vacances de Toussaint (Camping Faverolles et Camping St Just).

AUTRES TARIFS ANNEXES 2026

Location des salles communales :

Location Gratuite pour les associations de Val d'Arcomie (mais soumis au versement d'une caution annuelle)

Salles des fêtes de Loubaresse, Faverolles, Saint Marc et le chapiteau de Saint Just :

- 120 € pour les résidents de Val d'Arcomie
- 260 € pour les non-résidents de la commune
- Tarif pour les locations des 3 salles par des professionnels :
 - 250 € pour les professionnels de la commune
 - 500 € pour les professionnels hors de la commune
- Caution de 300 € demandée (Etat des lieux)

Saint Marc

- Location de la salle seule, sans hébergement : voir plus haut
- Location de la salle avec hébergement 12 lits pour :

	Résident Val d'Arcomie Tarif unique Week-end avec couchage	Basse saison	Haute saison *
1ère nuit		370 €	430 €
2ème nuits	240 €	490 €	580 €
Nuit supplémentaire		110 €	130 €
1 semaine		980 €	

(*) Dates Haute saison = férié avec pont (04.04 au 06.04.2026 ; 01.05 au 11.05.2026 ; 23.05 au 25.06.2026) + vacances de février du 07.02.2026 au 08.03.2026, + vacances de printemps du 04.04.2026 au 03.05.2026, + vacances de Toussaint du 17.10.2026 au 01.11.2026, + vacances de Noël 2026 du 19.12.2026 au 03.01.2027.

- Caution de 300 € demandée en location salle ou hébergement
- Réservation : acompte 25 % du séjour

Piscine de Saint Just :

Adulte : 3,00 €

Enfant (4 à 14 ans) : 1,50 €

Carte 10 entrées : 24 € adulte et 12 € enfant

Enfants scolarisés dans les 2 écoles de Val d'Arcomie : Gratuit

Occupant des Campings et Gites communaux de Val d'Arcomie : Gratuit

Le paiement des entrées s'effectue à l'accueil du camping pendant les heures d'ouverture de l'accueil

Tennis de Saint Just :

Location du terrain à l'heure : 5,00 € (1 à 4 personnes)

1ère heure offerte pour tous les résidents du camping et des gîtes

Location raquette : 1 €/raquette

Location boite balles : 1 €/boite

Balle perdue : 1,50 € par balle

Carte annuelle 31 € adulte (16 € enfant hors Val d'Arcomie)

Gratuit pour les enfants scolarisés dans les écoles de Val d'Arcomie

Hangar de stockage de Faverolles :

Location d'alvéoles de stockage dans le hangar de Faverolles : 1 Alvéole de stockage pour bateaux, caravanes, camping-cars :

- 300 € pour 7 mois d'hiver
- 500 € pour 1 an